



# MODALITÉS SANITAIRES DE RENTRÉE

Année 2020-2021


Information à destination de la communauté éducative du lycée Charles Baudelaire


- La rentrée scolaire se fait pour TOUS les élèves en suivant un cadre défini dans un protocole sanitaire unique  
Consultable sur <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>
- La présence au lycée n'est plus soumise à l'appréciation des familles, l'école est redevenue obligatoire.
- Chaque établissement peut prévoir une adaptation afin de limiter le brassage des élèves
- L'arrêté n° 2020/DCSE/049 en date du 27 août 2020 précise que toute personne doit porter un masque au niveau des entrées et sorties des établissements scolaires pendant 15 minutes avant et 15 minutes après

**Avant de quitter la maison**  

 En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.  
 Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.

**À l'arrivée à l'école**  

 Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.  
 Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :  
 - avec un masque ;  
 - après désinfection des mains.


**Tout au long de la journée**


**Port du masque**  

 - Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.  
 - Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.


**Hygiène des mains**  

 Les élèves se lavent les mains, a minima :  
 - à l'arrivée dans l'établissement ;  
 - avant chaque repas ;  
 - après être allé aux toilettes ;  
 - le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.


**Comment bien se laver les mains ?**  
 Lavage au savon pendant 30 secondes.  
 Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

**À noter :** à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.

**À la cantine**  

 - Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.  
 - Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.

**Dans la cour de récréation**  

 - L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.  
 - La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.

**Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?**  

 L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

**Après la classe**  

 - Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.  
 - Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

**Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.**  
 Pour en savoir plus : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Pour le lycée Charles Baudelaire :

- Application du protocole et de l'arrêté préfectoral, port du masque obligatoire et ce dès la présence devant l'établissement et pendant toute la présence au lycée quelque soit le lieu
- Un sens de circulation 1 pour l'entrée et 1 pour la sortie
- Nettoyage des mains par gel hydro alcoolique dès l'entrée dans les locaux
- Récréation en 2 zones distinctes cour avant pour les élèves de 1ères et de terminales  
cour arrière pour les élèves de 2<sup>nde</sup>, de 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers et de CAP
  
- Mesures spécifiques à la demi-pension
  - Passage par classe suivant un planning
  - Elèves de la même classe répartis par îlot de 12 places
  - Nettoyage des mains à l'entrée du self
  - Installation à l'îlot affecté (pas de changement de place)
  - Port du masque jusqu'à l'installation à la table
  - Port du masque dès la sortie de table
  - Distanciation pendant le déplacement à l'entrée et à la sortie
  - Pas de déplacement pendant le repas
  - Pas d'utilisation de la fontaine à eau
  - Sortie immédiate dès la fin du repas pour fluidifier le passage cantine
  
- Rappel des coordonnées si question relative aux modalités sanitaires
  - M Boutet, proviseur
  - Mme Benmoussa, proviseure adjointe
  - Mme Belair, conseillère principale d'éducation
  - Mme Bapin, conseillère principale d'éducation
  - Mme Mahouchi, infirmière

**Il est rappelé que la mise en place du protocole sanitaire et le strict suivi des modalités sanitaires du lycée n'appellent aucun écart, **LEUR RESPECT EST UNE OBLIGATION.****

Le proviseur,  
**Christophe BOUTET**

